

Cadre réservé

Prélèvement	P. Unique
ANCV PAPIER	ANCV DEMAT.



CONTRAT DE SOUSCRIPTION CHEQUES VACANCES SAISON 2022

Période de souscription :

Formule épargne :

du lundi 4 Octobre 2021 au Vendredi 26 Novembre 2021 inclus.

Formule paiement unique :

du lundi 4 Octobre 2021 au Vendredi 17 Décembre 2021 inclus.

Entre :

Le CSE du groupe STELLANTIS site de Trémery

CSE STELLANTIS TREMERY

B.P. 10 084

57 301 HAGONDANGE Cedex

Représenté par M. Richard VELLA agissant en qualité de secrétaire du CSE.

Et le salarié :

Nom :

Prénom :

Domicilié :

Code postal : **Ville :**

E-mail Personnel :

E-mail Professionnel :

Téléphone Personnel :

Code Personnel :

Atelier ou Service :

Téléphone atelier :

Catégorie Socio professionnelle

Ouvrier

Etam

I/C

Composition de la famille

Monsieur

Madame

Nbre d'Enfants à charge :

Autre personne à charge :

Calcul du quotient familial (Fournir une copie de l'avis d'imposition de 2021 sur les revenus 2020).

<u>REVENU FISCAL DE REFERENCE 2021</u>	<u>NOMBRE DE PARTS FISCALES en 2021</u>	<u>QUOTIENT FAMILIAL</u> =Revenu fiscal / Nbre de Parts

Il a été convenu ce qui suit :

Le CSE s'engage à acquérir les chèques vacances pour le compte du salarié auprès de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV),

Pour un montant total de :

Réparti comme suit : **Participation du CSE :**

Participation du salarié :

Je soussigné(e) souscrit à l'achat de chèques vacances pour la saison 2022 et je reconnais avoir pris connaissance des informations, du règlement et du planning établi par le CSE. Je m'acquitte du montant à régler

- Par chèque (à l'ordre du « CSE PSA TREMERY »)) *En cas de*
- Par carte bancaire) *cotisation*
- En espèces) *unique*
- Par prélèvement mensuel sur mon compte bancaire à raison de 5 prélèvements égaux (en fonction du Quotient Familial) de :
 - T1 T2 T3 T4
 - 18 €uros 22 €uros 26 €uros 30 €uros
- Autre Montant € si commande chèques vacances différente de 200 €

Répartis du mois de Décembre 2021 au mois d'Avril 2022.

Dans ce cas, j'autorise le CSE à effectuer ces prélèvements sur mon compte bancaire.

(Joindre un RIB signé et compléter le formulaire de demande et d'autorisation de prélèvement ci-joint en cas d'épargne)

Le secrétaire du CSE

Richard VELLA

Fait à Trémery le

Signature du salarié :

DEMANDE DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR

474300

J'autorise le créancier désigné ci-dessous à prélever, en sa faveur, auprès de l' Etablissement teneur de mon compte, les sommes dont je lui serai redevable au titre de l'achat de chèques vacances.

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

COMPTE A DEBITER	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Codes ! Etablissement ! Guichet ! N° du compte ! Clé ! R.I.B !	CSE PSA – TREMERY B.P. 10084 57301 HAGONDANGE CEDEX
Date : ____ / ____ / ____ Signature :	

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01.04.80 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR

474300

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
	CSE PSA – TREMERY B.P. 10084 57301 HAGONDANGE CEDEX

COMPTE A DEBITER	NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DE MON COMPTE
Codes ! Etablissement ! Guichet ! N° du compte ! Clé ! R.I.B !	
Date : ____ / ____ / ____ Signature :	

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.)